## La cité de l'expertise. Savoirs et compétences d'experts dans le gouvernement des villes.

Thèse pour le doctorat en science politique, décembre 2002.

**Jury** : Jean-Pierre Augustin, Professeur à l'Université Bordeaux III ; Richard Balme, Professeur à l'IEP de Paris ; Gilles Pollet, Professeur à l'IEP de Lyon ; Pierre Sadran, Professeur à l'IEP de Bordeaux (Président du jury) ; Guy Saez, Directeur de recherche au CNRS-CERAT Grenoble ; Claude Sorbets, Directeur de recherche au CNRS-CERVL Bordeaux (Directeur de thèse).

La thèse a pour objectif d'analyser les modalités d'existence de l'expertise dans le gouvernement des villes. La difficulté du travail tient au fait qu'il porte sur une notion imprécise et incertaine. Le flou est en quelque sorte constitutif de l'expertise. Il est au principe de luttes de pouvoir ayant pour enjeu d'agir sur les croyances relatives aux compétences et savoirs *utiles* à l'activité de gouvernement. L'expertise se laisse donc difficilement enfermer dans une définition. De surcroît, elle ne renvoie pas à un statut objectivé et certifié. Elle se construit de manière relationnelle. Etre expert, c'est d'abord être *reconnu* comme tel. Dès lors, plutôt que de poser une définition arbitraire, au risque de simplifier exagérément une totalité complexe, il est apparu préférable de considérer que l'expertise s'organise autour d'un rapport de savoir-pouvoir, délimitant un ensemble hétérogène de positions.

Dans le domaine urbain, qui fournit le terrain d'étude de la thèse, l'expertise concerne une diversité d'acteurs aux positions et stratégies différenciées. On montre qu'elle se joue et se structure, selon un processus de division du travail, à un double niveau, à la fois savant (les savoirs objectivés) et praxéologique (les savoirs dans l'action). Ces deux niveaux apparaissent relativement différenciés et, en même temps, interdépendants. Les rapports entre les différentes catégories d'acteurs (chercheurs et quasi-chercheurs, « intellectuels » des administrations, praticiens municipaux, etc.) tracent alors les contours d'un espace relationnel (une cité de l'expertise), structuré par l'enjeu d'une reconnaissance experte et traversé par des logiques de connivence et de concurrence. Quels sont les principes de fonctionnement de cette cité ? Quels sont les acteurs reconnus ? L'investigation s'est appuyée, d'une part, sur une analyse de la littérature savante et semi-savante portant sur le champ d'action urbain et, d'autre part, sur des enquêtes menées (par entretiens et dépouillement de documents administratifs) dans quatre municipalités : Bordeaux, Nantes, Poitiers, Toulouse.

Dans une première partie, l'accent est mis sur la construction savante d'une vision consensuelle de « la nouvelle gestion urbaine ». Les discours analysés s'organisent et se déclinent autour de quelques arguments qui tendent à faire *référence* et à devenir de véritables lieux communs. Ils s'appuient notamment sur un raisonnement thérapeutique, faisant du recours à certains types d'experts une exigence indispensable pour détecter et traiter les « problèmes » censés menacer les villes. En outre, l'étude de la production d'un discours d'expertise révèle la relative circularité entre les mondes du savoir et de la pratique, ce qui permet d'expliquer la contraction de l'espace des prises de position possibles sur les questions urbaines et l'émergence d'experts prétendant jouer un rôle de « passeur ».

La deuxième partie de la thèse se concentre sur les effets, au niveau municipal, de ce nouveau savoir et sur les luttes qui se jouent autour du pouvoir d'expertise. Les équipes dirigeantes urbaines tendent aujourd'hui à s'engager dans un travail de mise en valeur de leur territoire, pour lequel la connaissance devient primordiale. Celle-ci joue notamment un rôle de premier plan dans la construction de coalitions d'acteurs et l'identification des bases d'une coopération locale. En outre, au sein des institutions municipales, on assiste à une évolution

des rapports de force professionnels, consacrant une nébuleuse d'acteurs aux identités mal établies (chefs de projet, chargés de mission thématiques, coordonnateurs, etc.) et dont les convictions et langages s'accordent avec ceux des savants les plus autorisés. En centrant l'analyse, dans un dernier chapitre, sur les experts occupant des positions stratégiques auprès des maires, on s'efforce de mettre en évidence les manières d'être reconnu expert et de se distinguer.

Enfin, l'emprise de nouvelles expertises professionnalisantes nous conduit à poser la question de leurs effets politiques. Notre travail montre que les luttes autour du pouvoir d'expertise tendent à modifier la forme des entreprises politiques et le style des leaderships urbains. La thèse est fondée sur l'idée que l'expertise constitue un dispositif à la fois professionnel et politique.